Règlement intérieur du tournoi Givré du 03 au 04 décembre 2022



1. Le tournoi se déroule selon le Règlement Général des Compétitions de la FFBad. Ce règlement particulier complète ou rappelle les dispositions du RGC.
2. La juge arbitre principale du tournoi est Mme Ludwig Eliane. Ses décisions sont sans appel. Elle est autorisée en droit de disqualifier tout joueur ne respectant pas un ou plusieurs points du règlement ou dont le comportement est contraire aux règles du badminton.
3. Tout joueur devra être licencié à la date du tirage au sort et ne pas faire l'objet de sanction fédérale.
4. Le tournoi se joue en simple, double et double mixte, et est ouvert aux : cadets, juniors, seniors, vétérans. Les catégories autorisées sont : NC,P12, P11, P10, D9, D8, D7, R6, R5, R4, N3, N2.
5. Les tableaux proposés sont : le simple dame et le simple homme **OU** le double mixte le samedi. Le doubles dame et double homme auront lieu le dimanche. Les tableaux se déroulent par poule unique ou par poule avec, minimum, deux sortants. Les joueurs seront regroupés par série en fonction de leur CPPP.
6. Les inscriptions et paiements se font exclusivement en ligne sur le site badnet à l’adresse suivante: https://www.badnet.fr/tournoi/public/inscriptions?eventid=16354.
7. La participation et fixée à 17 euros un tableau et 21 euros deux tableaux. La clôture des inscriptions est fixée au 18/11/2021. Le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions selon les séries par ordre d'arrivée et par tableau.
8. La confection des tableaux aura lieu le 26/11/2021. La confection des tableaux et les têtes de séries seront déterminées en fonction du CPPH à J-7.
9. Les convocations seront visualisables sur le site badnet et l’application e-bad et envoyées si possible par mail à chaque joueur et responsable de tournoi.
10. Les horaires des matchs sont donnés à titre indicatif, tout joueur doit être présent 60 minutes avant son premier match.
11. Tout joueur non présent sur le terrain 5 minutes après l'appel de son match est susceptible d'être déclaré forfait par la juge arbitre.
12. Tout joueur désirant s'absenter de la salle devra le signaler au juge arbitre et à la table de marque, sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.
13. Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que tous les accessoires utiles à son match. Les volants autorisés par la circulaire fédérale sont à charge des joueurs de façon équitable. Le volant officiel est le Forza S5000 pour les classés et le Babolat Tournament pour les NC.
14. Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains.
15. Seuls auront accès au terrains les joueurs appelés ainsi que les coachs, arbitres et membres de l'organisation.
16. Le temps d'échauffement sera de 3 minutes, ce temps étant décompté à partir du moment où le match est appelé par la table de marque. Pendant ce temps les volants seront testés, dès l'arrivée des joueurs sur le terrain. Le temps de repos entre deux matchs est d'un minimum de 20 minutes. Il pourra être réduit avec l'accord des intéressés.
17. Tout volant touchant au plafond, à la structure de celui-ci ou à l'éclairage est compté let au service, faute en cours d'échange.
18. L'utilisation de substance et de tous moyens destinés à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de compétition et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète est prohibée. Cf : article 10 du Règlement Médical du Guide du Badminton.
19. Chaque participant inscrit ayant déclaré forfait après la date du tirage au sort devra prévenir le club organisateur de sa non-participation et adresser au plus tard 5 jours suivant la compétition les pièces justificatives. Après la confection des tableaux, le remboursement des droits d'inscription sera accordé uniquement pour un forfait justifié.
20. Le comité organisateur décline toutes responsabilité en cas de vol, perte, accident ou autres incident.
21. Les joueurs sont priés de respecter la propreté de la salle.
22. Toute participation au tournoi implique l'adoption du présent règlement.

Ce règlement sera affiché dans la salle.

Le comité organisateur